

MOBILITÉ

le monde à sa porte

Symboles de toute-puissance et de liberté, les transports jouent un rôle fondamental dans la société. Ils assurent la circulation des biens et des personnes et permettent le développement du commerce, de l'emploi, de l'éducation, des loisirs... Indicateurs de la santé économique d'un pays, ils ne se développent pas à la même vitesse du Nord au Sud de la planète. Alors que le parc automobile mondial atteint les 700 millions de véhicules, soit 10 fois plus qu'en 1950, 80 % des habitants du globe en restent privés et se déplacent à pied, à cheval, à vélo, en pousse-pousse... Pour les autres, la voiture individuelle est le moyen de transport motorisé le plus utilisé (53 %), devant le bus (29 %), le train (9 %), le train à grande vitesse (TGV) et l'avion (9 %). Emblèmes de progrès, les transports sont également source de pollution. L'énergie qu'ils utilisent (principalement issue du pétrole) représente plus du quart de la demande mondiale. Ainsi, ils influent sur le changement climatique, aggravent la pollution de l'air et consomment des ressources naturelles. Ils altèrent également les paysages et engendrent des nuisances sonores insoutenables pour les riverains. Depuis quelques années, industriels et politiques adoptent progressivement une nouvelle ligne de conduite pour inciter à circuler de manière plus propre.

IMPACTS

Santé et pollution de l'air

Autocars, bus, camions, motos, bateaux, trains et avions : tous ces moyens de transport motorisés sont responsables de la moitié de la pollution de l'air dans le monde. Une proportion qui atteint les 80 % dans les zones urbaines des pays développés, aggravée par des embouteillages de plus en plus fréquents (+ 60 % en 10 ans). Les transports rejettent des quantités importantes de monoxyde de carbone, d'hydrocarbures, d'oxyde d'azote et de fines particules. Les émissions varient selon le type de carburant utilisé. Ces rejets asphyxient de nombreuses villes et provoquent, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la mort de 500 000 personnes par an et le déclenchement de nombreux problèmes respiratoires. En Europe, 1 enfant sur 7 est asthmatique.

Une proportion qui ne cesse d'augmenter.
<http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/s15004.htm>

www.equipement.gouv.fr/rapports/themes_rapports/environnement/2000-0089/sommaire.htm



1 LITRE DE VIDANGE PEUT EMPÊCHER L'OXYGÉNATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR UNE ÉTENDUE D'EAU DE 10 000 M², SOIT LA SURFACE D'UN TERRAIN DE FOOTBALL.

Paysages défigurés et écosystèmes perturbés

Non seulement la construction des axes routiers ou ferroviaires affecte les paysages, mais elle contribue également à la fragmentation des habitats. Différentes espèces animales peuvent ainsi se retrouver éloignées de leurs congénères et de leur milieu de vie.

Accidents de la route multipliés

Chaque année, 1,2 million de personnes dans le monde meurent sur les routes et 50 millions sont blessées. Dans les pays développés, avec la hausse du trafic et l'augmentation de la vitesse moyenne des véhicules, les accidents de la route constituent la première cause de mortalité des jeunes. L'OMS estime que si les tendances actuelles se poursuivent, le nombre de tués et de blessés sur les routes dans le monde augmentera de 60 % d'ici 2020. Un phénomène qui touchera plus particulièrement les pays en développement, où un nombre croissant de personnes utilisent des transports motorisés sur un espace partagé avec les piétons, sans séparation ni protection. www.who.int/worldhealthday/2004/informaterials/en/brochure_jan04_fr.pdf



→ + 9 %
par an : c'est l'évolution du trafic aérien depuis 1960

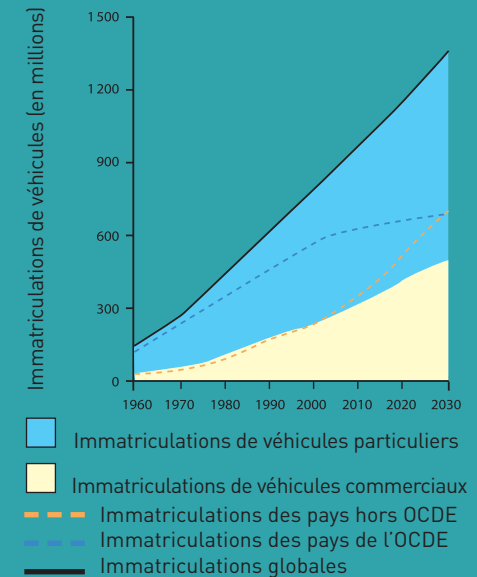


→ 1
trajet en voiture sur 3 ne dépasse pas 8 km dans les grandes villes

TOUJOURS PLUS DE VOITURES

À l'heure actuelle, dans les pays développés, on change trop fréquemment de véhicule. Même si les nouveaux modèles sont moins polluants, le problème du traitement des déchets demeure. La directive européenne sur les véhicules hors d'usage prévoit de faire passer le taux de récupération des voitures de 70 à 85 %.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'IMMATRICULATIONS DE VOITURES DANS LE MONDE DE 1960 À 2030 (PRÉVISIONS)



↓ Dans les pays en développement, la plupart des individus n'ont pas accès à des services de transport, même modestes : ils se déplacent à pied ou empruntent les véhicules collectifs, particulièrement polluants. Les voitures ou bus, usagés, venant souvent des pays occidentaux, sont plutôt mal entretenus, trop chargés et conduits par des chauffeurs parfois inexpérimentés.

BONNES PRATIQUES À ENCOURAGER

→ Autopartage

La voiture est un formidable outil de mobilité individuelle, mais les nuisances qui lui sont associées sont de plus en plus nombreuses, notamment en centre-ville. Dans beaucoup de pays, l'autopartage a démontré qu'il était possible de répondre au besoin de voiture sans posséder de véhicule. Basé sur le principe de la location, mais pour des périodes parfois très courtes (1 à 2 heures), l'autopartage consiste à utiliser occasionnellement un véhicule acquis en commun ou par l'intermédiaire d'une société ou d'une association. Plus économique et moins polluant, ce système permet de réduire les problèmes de stationnement - une voiture est la plupart du temps garée - et assure plus de convivialité et de sécurité. Un véhicule partagé se substitue à 6 voitures particulières, ce qui réduit considérablement l'encombrement de l'espace urbain et le trafic. Sur le même principe, le covoiturage ou le taxi collectif, à condition qu'il soit bien entretenu, peuvent présenter des alternatives intéressantes à la voiture individuelle. www.jamanga.com/cybertheque/mobilite.html

→ Intermodalité à l'échelle européenne

Issu du traité de Maastricht, le Réseau transeuropéen vise à mieux connecter les réseaux de transports européens en favorisant l'intermodalité (routes, voies ferrées, aéroports). Un schéma directeur permet d'articuler les stratégies nationales et de développer les transports à l'échelle européenne. La ligne de TGV Lyon-Turin-Trieste compte parmi les projets prioritaires. http://europa.eu.int/comm/transport/index_fr.html

IL EXISTE DANS LE MONDE 2 TYPES DE CARBURANTS ÉCOLOGIQUES À BASE DE GAZ : LE GPL, MÉLANGE DE PÉTROLE ET DE GAZ NATURELS DONT LE PREMIER CONSTITUANT EST LE PROPANE, ET LE GNV, GAZ NATUREL POUR VÉHICULE.



↓ Sur le plan européen, les constructeurs automobiles se sont engagés à faire passer les émissions de gaz carbonique de 170 à 140 g/km.

→ Biocarburants locaux

Au Mali, les membres d'une coopérative de village fabriquent du Diester à base d'huile de jatropha (plante locale) pour faire tourner les moteurs de leurs tracteurs. Ailleurs, colza, tournesol, soja ou arachide sont utilisés pour les moteurs diesel. Aux États-Unis, certains automobilistes remplissent leur réservoir d'un mélange à base d'éthanol issu du maïs (1 % de la consommation totale de carburant). Au Brésil, grâce à un programme étatique de promotion, la majeure partie des véhicules roulent à l'éthanol, provenant cette fois-ci de la fermentation de la canne à sucre. Aujourd'hui, les biocarburants issus des végétaux présentent une véritable alternative au pétrole. www.greenfuels.org/ethfrindex.html



LES NOUVELLES MOTORISATIONS

Dans le cadre d'une stratégie globale de protection de l'environnement, les constructeurs automobiles développent, depuis plusieurs années, toute une gamme de moteurs très peu polluants. On trouve aujourd'hui des véhicules électriques, hybrides (essence-électricité), à injection directe diesel (HDI), à injection directe essence (HPI) ou à pile à combustible (également appelée pile à hydrogène). Cette dernière motorisation semble prometteuse, n'émettant dans l'atmosphère ni gaz carbonique ni autres gaz polluants : le moteur électrique, qui fonctionne à l'hydrogène, ne laisse derrière lui que de l'eau. À l'heure actuelle, des recherches doivent encore être menées pour pallier les difficultés de stockage et de production de ce gaz.

Lire la publication du PNUE *Natural selection : alternative fuels and vehicle technologies.*



DU CÔTÉ DU PNUE

→ UNE CONDUITE PLUS VERTE

Le PNUE a développé, avec plusieurs partenaires du secteur automobile, une campagne de sensibilisation pour inciter les conducteurs à adopter une conduite plus verte. Vidéos et bandes dessinées ont été créées pour faire changer les habitudes. Parmi les thèmes déclinés : le choix du transport adapté, le changement et la pression des pneus, les modes de conduite... Des conseils qui devraient permettre de faire baisser le nombre d'accidents, d'éviter le stress et de réduire la consommation de carburant de 25 %. www.greener-driving.net *

QUELQUES IDÉES DE MISE EN ŒUVRE

Pour les particuliers :

→ CHOISIR POUR CHAQUE TRAJET LE MOYEN DE TRANSPORT LE PLUS EFFICACE ET LE MOINS NOCIF POUR L'ENVIRONNEMENT. EXEMPLE : POUR LES DÉPLACEMENTS DE COURTE DISTANCE, FAVORISER LA MARCHÉ OU LE VÉLO → POUR LES DÉPLACEMENTS D'UNE VILLE À L'AUTRE, PRÉFÉRER LE TRAIN → FAIRE APPEL AUX SERVICES DE COVOITURAGE OU DE PARTAGE DE VOITURE → AVANT D'ACHETER UN NOUVEAU VÉHICULE, S'INFORMER SUR SA CONSOMMATION, SES REJETS DE CO₂ ET SUR LES MOTORISATIONS PROPRES : VÉHICULES ÉLECTRIQUES, HYBRIDES, GPL... → FAIRE UN AUTODIAGNOSTIC DE SON VÉHICULE (VOIR SITE DE L'ADEME) → ENTREtenir SON VÉHICULE ET ADOPTER UNE CONDUITE SOUPLE ET SANS À-COUPS (EN MOYENNE 25 % DE CARBURANT ÉCONOMISÉ)

Pour les entreprises :

→ FACILITER LA VENUE DES EMPLOYÉS EN TRANSPORTS EN COMMUN. EXEMPLE : EN METTANT EN PLACE DES NAVETTES ENTRE L'ENTREPRISE ET LA GARE LA PLUS PROCHE → ÉQUIPER L'ENTREPRISE EN VÉHICULES PROPRES ET BIEN LES ENTREtenir → METTRE EN PLACE DES PLANS DE DÉPLACEMENT ENTREPRISE (PDE) POUR FACILITER LES TRAJETS PROFESSIONNELS OU DOMICILE-TRAVAIL DES SALARIÉS ET PRIVILÉGIER LE TRAIN POUR LES COURTES ET MOYENNES DISTANCES → DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS POUR METTRE EN ŒUVRE DES INCITATIONS FINANCIÈRES FAVORISANT LES TRANSPORTS EN COMMUN

Pour les collectivités :

→ PROPOSER UNE GAMME DE TRANSPORTS DE QUALITÉ ADAPTÉS AUX DIFFÉRENTS USAGERS. EXEMPLE : METTRE EN PLACE DES FORMULES D'AUTOPARTAGE, DÉVELOPPER LES VÉLOS-TAXIS OU LES TAXIS-BUS → AMÉLIORER LE SERVICE EXISTANT (PONCTUALITÉ, INFORMATION DE LA CLIENTÈLE...) → PRIVILÉGIER LES TRANSPORTS COLLECTIFS ÉCOLOGIQUES : TRAMWAYS ET BUS ÉLECTRIQUES → RÉDUIRE LA CIRCULATION EN CENTRE-VILLE ET PRÉVOIR DES PARKINGS RELAIS → FAVORISER L'INSTALLATION D'INFRASTRUCTURES DISPENSANT DES CARBURANTS ALTERNATIFS → ENCOURAGER LES CIRCULATIONS ALTERNATIVES : AMÉNAGER VOIES VERTES, PISTES CYCLABLES OU POUR ROLLERS ET ZONES PIÉTONNES EN LES INTÉGRANT DANS LES PLANS DE DÉPLACEMENT URBAIN (PDU)

POUR EN SAVOIR PLUS

L'Agence française de la maîtrise d'énergie : www.ademe.fr (accès thématique : les transports) Liste complète des tramways et métros à travers le monde * : www.lrta.org/world/worldind.html

Association internationale de transports publics * : www.uitp.com

Club des villes cyclables : www.villes-cyclables.org

Fédération européenne des cyclistes * : www.ecf.com

Association européenne des villes intéressées par les véhicules électriques : <http://citelec.vub.ac.be>

Biocarburants en France : www.biocarburant.com

Association canadienne pour les biocarburants * : www.greenfuels.org

* Sites en anglais

